



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom de l'Entreprise: _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Email : _____

Thème du Séminaire de formation : « **RESPONSABILITE DES CONSTRUCTEURS ET REGLEMENT DES SINISTRES CONSTRUCTION** ».

Date et lieu de la formation : Le mercredi 30 et jeudi 31 octobre 2024 à l'Hôtel ROYAL SALY à Mbour Sénégal.

Coût Unitaire de la formation 548 829 FCFA HT, soit 647 618 FCFA TTC (Sont inclus dans ces frais de formation : l'hébergement avec une pension complète, un déjeuner et une pause-café chaque jour durant tout le séminaire).

N°	NOMS et Prénoms	Fonctions	Contacts E-Mail / Portable	MONTANT HT
1				
2				
3				
4				
MONTANT TOTAL HT				

Total, en toutes lettres :.....

A retourner de préférence avant le 10 octobre 2024 :

Accompagné du paiement d'un acompte 50% soit 323 809 FCFA / Participant et paiement du solde avant le 21/10/2024
Par Chèque à l'ordre d'Afrique Risques Conseil ou par virement bancaire au compte ci-dessous référencé :

BANQUE **Société Générale de Banque au Sénégal**
ADRESSE **19 AVENUE L.S SENGHOR BP 323 DAKAR SENEGAL**
INTITULE: **STE AFRIQUE RISQUES CONSEIL SARL**
CODE IBAN **SN 011**
CODE GUICHET **1005**
NUMERO DE COMPTE **00610 157 5112 RIB 86**
IBAN INTERNATIONAL **SN 25011 01005 00006101575112 86**
CODE SWIFT **SGSNSNDA**

Pour tout renseignement ou information complémentaires, contacter :

M. Abdoulaye DIOP E-mail : adiop@afrique-risques-conseil.com Tél. +221 77 740 30 65/ sgueye@afrique-risques-conseil.com 77 640 87 07 / msall@afrique-risques-conseil.com 77 560 02 61

NB : En cas d'annulation par le participant jusqu'à 15 jours avant le 1^{er} jour de la formation, les frais de participation seront remboursée à concurrence de 50 %. Si l'annulation intervient dans les 14 jours avant le début de la formation, les frais d'inscription seront dus dans leur intégralité. Les frais de participation au séminaire sont dus en totalité pour toute absence sans annulation préalable.